

Compte-rendu du conseil municipal du 15 novembre 2019

Présents : Christiane COLAS, Martial LOISY, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Joëlle TABOULOT, Jean-Paul BUELLET, Yves ARBEZ, Pascale VIRICEL, Robert VELON, Chrystelle GUIXA, Karine COLIGNON, Jean-Luc FROMONT.

Excusée : Sylvie TRIPLET

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 25 octobre et passe à l'ordre du jour.

1) Adoption du rapport de la CLECT du 05/11/2019

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 5 novembre 2019 pour analyser entre autres les conséquences financières de la sortie de huit communes de l'ancienne Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse (dont Confrançon) du dispositif des Temps d'Activités Périscolaires. La CLECT propose que soit ajoutée aux attributions de compensation des communes concernées la somme de 96 € par élève scolarisé soit pour Confrançon 14 784 € (154 élèves). Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce rapport de la CLECT du 5 novembre 2019 fixant les évaluations dérogatoires de cette attribution de compensation.

2) Attribution de compensation 2019 (AC) – fixation libre suite à la CLECT du 05/11/2019

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le montant des attributions de compensation 2019 pour Confrançon, d'un montant estimé de 79 673,93 €, prenant en compte les attributions dérogatoires mentionnées dans le rapport voté au point précédent.

Hervé COLAS indique que cette attribution de compensation est pérenne et qu'elle fera l'objet d'un versement chaque année.

3) Location appartement communal

Un nouveau locataire a été trouvé pour l'appartement communal situé au dessus de la crèche. L'état des lieux de sortie de l'ancienne locataire a fait le constat d'un appartement en bon état mais qui nécessite toutefois un rafraichissement. Un accord a été conclu avec la nouvelle occupante afin qu'elle se charge du rafraichissement en contre partie de la gratuité des deux premiers loyers.

4) Suivi énergétique 2018 par l'ALEC

Martial LOISY présente le bilan des consommations énergétiques 2018 des bâtiments communaux, réalisé par l'Agence Locale Energie Climat (ALEC).

Une analyse détaillée est ainsi faite pour chaque bâtiment communal et globalement :

- des consommations énergétiques (électricité, fuel, gaz) en quantité et en euros,
- des consommations d'eau en quantité et en euros,
- des productions de gaz à effet de serre.

Il ressort que le budget énergie 2018, arrêté à 53 340 €, est en progression de 30 % par rapport à 2017. Le prix de l'énergie ainsi que les consommations sont en hausse expliquant ainsi cette augmentation. En 2018, le ratio de consommation s'élève 352 kWh par habitant portant les dépenses à 39,37 € par habitant, ce qui positionne la commune en dessous de la moyenne régionale qui s'établit respectivement à 430 kWh et 42,24€. Des pistes d'action d'économie sont pointées, notamment réaliser un relevé de température dans le bâtiment mairie-bibliothèque qui semble avoir une consommation énergétique relativement élevée, informer et sensibiliser les agents du SIVOS de l'augmentation de la consommation d'eau au groupe scolaire, revoir l'arrosage des espaces fleuris et opter systématiquement pour des végétaux demandant moins d'eau, ...

5) Bulletin municipal de décembre 2019

De nombreux articles sont parvenus des associations et de nouvelles entreprises ou micro-entreprises locales pour le bulletin de décembre. L'état civil ne mentionnera que les noms pour lesquels la famille a donné son accord pour diffusion, en conformité avec la réglementation RGPD (Règlement Général de la Protection des Données).



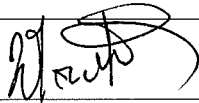



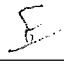
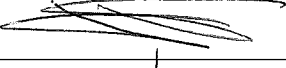


6) Cérémonie des Vœux 2020

Elle aura lieu le 4 janvier à 15h00 à la salle des fêtes. Une invitation a été adressée à Madame Virginie GRIGNOLA BERNARD, Maire de Bresse Vallon, Conseillère Communautaire déléguée et Présidente de la Conférence Territoriale Bresse de la CA3B. La cérémonie sera notamment l'occasion de remettre des médailles à plusieurs pompiers du CPINI.

1) Questions et communications diverses

- Mme le Maire présente le courrier reçu de la Région AURA indiquant que la commune se voit confirmée le label 1 fleur Villes et villages fleuris suite à la visite du jury en juillet dernier.
- Le conseil d'école s'est réuni le 07 novembre dernier. Le RPI compte 211 élèves dont 131 à Confrançon. Le règlement intérieur a fait l'objet de quelques modifications notamment pour se mettre en conformité avec les nouvelles règles entourant l'obligation d'instruction. Une classe de mer est en préparation pour septembre 2020. Mme le Maire souligne le bon état d'esprit qui entoure l'école avec l'ensemble des acteurs concernés. Des responsables associatifs du restaurant scolaire et de la garderie ont toutefois émis un message d'alerte concernant la mobilisation de parents bénévoles, plusieurs postes vont être à renouveler prochainement.
- Le panneau lumineux du Logis-Neuf nécessite un abonnement à la fibre afin de gérer à distance sa mise à jour, pour un coût de 40 € mensuel environ.
- Martial LOISY présente le compte rendu réalisé par Pierre CHAPUY, référent ambroisie sur la commune (avec Laurent BOZONNET). Il y a eu globalement moins d'ambroisie cette année et un meilleur entretien, même si des courriers ont été envoyés à quelques agriculteurs et au Conseil départemental pour les bords de routes.
- Martial LOISY indique que le faucardage des roseaux et un curage sont à prévoir en 2020 à la lagune, sous la responsabilité de la CA3B.
- L'AG de l'association de la GYM a eu lieu pour un bilan de ses 4 activités : gym tonique, gym douce, zumba et sports loisirs. L'association compte 121 membres dont 68 de Confrançon, les autres provenant de 15 communes environnantes.
- L'AG des anciens combattants s'est tenue le 11 novembre. David MOREL en est le nouveau président.
- La bibliothèque organise la soirée soupe aux jeux le 25/11.
- Dans le cadre du contrat de ruralité 2020, la CA3B recense les projets des communes de moins de 2 000 habitants.
- Une réunion publique du député Xavier BRETON aura lieu le 18/11 à Montrevel.
- Mme le Maire présente différents articles parus dans la presse à propos de l'inauguration du Logis-Neuf.
- Le prochain conseil aura lieu le 20 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
Christiane COLAS		Sylvie TRIPLET	Absente
Yves ARBEZ		Joëlle TABOULOT	
Martial LOISY		Chrystelle GUIXA	
Jean-Paul BUELLET		Robert VELON	
Marie-Claude FELIX		Jean-Luc FROMONT	
Hervé COLAS		Pascale VIRICEL	
Karine COLIGNON	